

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

AVIS MUNICIPAL PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION

Le Maire de la commune de TOURNEMIRE (15310)

INFORME

Considérant qu'il est indispensable de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour préserver le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques ainsi que la décence du cimetière,

Que, conformément au Code général des collectivités territoriales et notamment à ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon est engagée dans le cimetière communal.

Que, cette procédure concerne les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence, dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et, qui ont cessé d'être entretenues,

Qu'il sera procédé sur site à la constatation de l'état visuel dans lequel se trouve chaque concession désignée sur la liste L1, ci-après :

Le mardi 01 juillet 2025 à 09h00 dans le cimetière de Tournemire

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invités à assister audit constat, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus ou, à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Que la possibilité est offerte aux familles de remettre en bon état de propreté et de solidité, la concession les concernant, dès à présent. A défaut, l'autorité municipale dressera le 1er procès-verbal de constat d'état d'abandon, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, à la porte du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

AVIS MUNICIPAL

PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION

LISTE DES CONCESSIONS FAISANT L'OBJET DE LA PROCEDURE

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - CARRE 1 - 3	30/12/1989	GIBERT Marie	- FAMILLE GIBERT - ? ? - ? ?
1 - CARRE 1 - 5	01/11/1994	ARTIS Robert	- FAMILLE ARTIS* Robert
1 - CARRE 1 - 11	25/04/1884	FOURNIER DELZANGLE	- FAMILLE DELZANGLE - DALBIN Bertrand - 1867 - DALBIN B. Marie née BRONDEL - 1884 - DELZANGLES FOURNIER Anne née DALBIN - 1958 - DELZANGLES Emile - 1880 - FOURNIER - 1925 - DELZANGLES Fernand - 24/05/1944
1 - CARRE 1 - 24	29/10/1899	PUYBASSET Jacques	- FAMILLE PUYBASSET - PUYBASSET Jacques - 13/03/1900
1 - CARRE 1 - 35	11/08/1907	RAYMOND Pierre	- FAMILLE RAYMOND - GIBERT Françoise née RAYMOND - 1897 - BORDES Paul
1 - CARRE 1 - 41	29/06/1891	LAFON Charles JOANNY Jacques	- FAMILLE JOANNY - JOANNY Marie - 22/06/1983 - JOANNY Justin - 26/06/1915 - LAFON Jean - 20/01/1894 - JOANNY Antoinette née LATOURNERIE - 08/06/1891 - JOANNY J. Marie
EMPLACEMENT / SEPULTURE	DATE DE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

(Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)			
L'ACTE			
1 - CARRE 1 - 62	31/07/1912	GIBIARD Antoine	- FAMILLE GIBIARD - ? ?
1 - CARRE 1 - 63	05/06/1909	FRAYSSINIER Pierre	- FAMILLE FRAYSSINIER Pierre - FAMILLE PHELINE* - FAMILLE BONIS* - FRAYSSINIER Pierre
1 - CARRE 1 - 75		?	- FAMILLE POIRIER* - FAMILLE ALLAIRE* - FAMILLE CUJOU* - FAMILLE BEZAUDUN* - ALLAIRE R.* Claudette Jeanne Marie née JUVENAL - 20/08/2010
1 - CARRE 1 - 77	02/11/1928	MOREL Guillaume	- FAMILLE MAUREL - FAMILLE ROUFFET - ? ?
1 - CARRE 1 - 78	30/01/1929	BOUDOU	- FAMILLE BOUDOU - BOUDOU Louis - 1989 - BOUDOU Pierre - 1962
1 - CARRE 1 - 87	08/03/1937	GIBERT	- FAMILLE GIBERT* Albert - ? ?

Dressé à TOURNEMIRE, le mardi 13 Mai 2025

Le Maire,
Martine PANI

Le Maire certifie que le présent avis a été affiché, au moins un mois à l'avance, à l'entrée du cimetière et en Mairie à compter du 13 Mai 2025 et retiré le